



Le Président

**Direction
Développement
Economie
Emploi**

Nîmes, le - 7 JUIL. 2011

Tél : 04 66 27 34 50
Fax : 04 66 27 34 99

Monsieur,

Vous avez bien voulu alerter le Président du Conseil général sur les difficultés importantes que rencontrent de nombreux agriculteurs dans le Gard actuellement.

La situation économique du Gard est préoccupante, particulièrement dans le secteur agricole, car elle affecte – comme vous le soulignez – non seulement les conditions de travail, mais également l'environnement personnel et familial de nombreux exploitants et salariés agricoles.

Le Département a initié avec l'ensemble des acteurs du développement et de la consolidation de l'activité agricole des dispositifs pour apporter des réponses aussi satisfaisantes que possible.

Il peut mobiliser dans le cadre de ses compétences obligatoires le Revenu de Solidarité Active.

Mais cette allocation ne peut répondre à l'ensemble des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Le Département a donc mis en place un certain nombre de mesures et dispositifs destinés à prévenir ou remédier à la précarité des populations vivant de l'agriculture.

Depuis plusieurs années le Département pilote un Dispositif de Soutien aux Activités Agricoles afin de pouvoir consolider les activités menacées.

Plusieurs partenaires spécialistes de la consolidation et de la création d'activités agricoles se sont associés au Département et à la MSA pour orienter les agriculteurs en difficulté vers les aides existantes.

Un appui peut ainsi être mis en place par Solidarité Paysans 30, l'ADDEARG ou encore le conseil en gestion AGC-CER, sous forme d'audits techniques, économiques et financiers.

.../...


Quelques préconisations peuvent être faites : diversification des productions agricoles, recherche d'une activité complémentaire pour le conjoint...

Je vous invite à prendre l'attache du service Economie Solidaire pour connaître les modalités techniques de prise en charge des agriculteurs en difficulté dans le cadre du Dispositif de soutien aux activités agricoles et avec le service Agriculture en ce qui concerne les activités de diversification agricole.

Ces mesures et dispositifs visent à faciliter la consolidation et le développement d'une agriculture de qualité génératrice de revenus décents.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice du Développement
de l'Economie et de l'Emploi



Catherine BRAUN

Coordination Rurale
Château d'Isis
30440 St Julien de la
Nef